



Lettre ouverte au Directeur Départemental  
des Finances Publiques de l'Eure



Monsieur,

Comme chaque année, vous nous avez conviés à votre traditionnelle cérémonie des vœux. Pour différentes raisons nous ne serons pas présents ce 21 janvier.

En effet, comme vous le savez, ce début d'année est désormais non moins traditionnellement marqué par la validation de nouvelles suppressions d'emploi. Ces suppressions d'emploi, vous les déclinez au plan local alors qu'elles contribuent largement à la dégradation des conditions de vie au travail.

Cela se traduit dans notre département par un accroissement sans précédent du mal-être ce qui a des conséquences considérables sur la santé des agents. Les agents sont à bout dans bien des services. Il n'est ni normal ni acceptable de rencontrer des agents toujours plus démunis et de plus en plus désespérés. Ils ont le sentiment de faire un travail bâclé et de ne pas être reconnus ni soutenus par la hiérarchie.

Non seulement les effectifs sont insuffisants, mais en plus nous n'avons plus les moyens matériels adéquats afin d'assurer nos missions de service public.

Sans parler de l'épée de Damoclès que nous avons sur la tête puisque nous n'avons aucune visibilité sur notre avenir. Nous subissons des restructurations dans l'urgence et quasiment du jour au lendemain sans aucune anticipation : nous sommes maltraités ! Avons nous réellement mérité cela ?

Pour cette année 2016 , les agents veulent souffler et souhaitent pouvoir travailler et accomplir leurs missions dans de bonnes conditions.

L'arrêt des suppressions d'emploi et des moyens de travailler dans des conditions sereines, voilà ce que nous voulons ! Au vu de l'état des services tant de la DGFIP que de la DDFIP de l'Eure, cette demande ne semble ni exagérée ni aberrante... Et pourtant ce n'est pas ce qui nous est promis.

Dans ce contexte vous comprendrez aisément notre absence.

Néanmoins, à titre personnel, recevez, au nom de la section nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.

Isabelle LAURENT  
Secrétaire Départementale